

Le 1er juin 2011

# INDIGNEZ-VOUS !

Revenons sur les causes du conflit social du 16 au 20 mai 2011. Tout d'abord, les agents ont pu vérifier sur la fiche de paie de mai, que le résultat de la NAO 2011 était correct.

La CGT a rappelé lors des 14 A.G qui se sont tenues du 26 avril au 5 mai le processus de montée en puissance des Organisations Syndicales qui a conduit le nouveau Patron de l'Eau, Mr Jean-Michel HERREWYN à lâcher du lest et comprenant bien que c'était la seule solution pour éviter un conflit social d'envergure nationale. Nous avons également précisé que la CGT avait signé la NAO et avons donné les montants d'augmentation par groupe de classification. Il me paraît important de préciser cela car certains pensent que la CGT aurait manipulé le personnel en les entraînant dans un conflit social de surenchère.

**Nous n'avons fait aucune surenchère.** Nous tenons la Direction nationale et régionale pour responsable de ne pas avoir respecté l'engagement d'octobre 2009 sur l'expertise confiée au Cabinet SOGEX-CUBE sur les écarts de salaires entre les régions. La Direction Nationale a pris l'engagement une fois l'étude terminée d'effectuer des mesures correctives et s'il le fallait sur plusieurs années, sous réserve que le rapport de l'expertise démontre des écarts anormaux.

**Après 18 mois de patience et de relance,** la CGT a signalé à Mr Jean-Marie LAMBERT le manque de considération de la part de la direction au regard des attentes de la CGT FAP qui constate depuis une dizaine d'années que cette région se porte de manière très satisfaisante sur le plan économique et tant mieux.

**LES MOTIFS D'INDIGNATION SONT AUTANT DE RAISONS DE S'ENGAGER DANS LA LUTTE ET DANS LE SYNDICAT POUR CONDUIRE AU SUCCÈS !**

Malgré cela, la situation salariale ne s'est guère améliorée et les écarts constatés à travers les chiffres communiqués dans le cadre du bilan social national reflètent cette injustice criante pour les personnels de cette même région. Les écarts de rémunération sont certainement liés à l'infériorité du positionnement de longue date du personnel dans les groupes de classifications de la branche (CCN du 12/04/2000) que la Direction régionale a confirmé malgré les plaintes de la CGT et des dizaines de lettres de contestation au raccordement de 2009 et dont certains d'entre vous n'ont même pas reçu de réponse des ressources humaines à leur lettre de protestation.

Comme par hasard, le conflit social démarré, la Direction commence à sortir des tableaux avec des chiffres et considère que les agents de la FAP sont plutôt bien rémunérés au regard des autres régions. **Dix ans de silence, dix ans d'aucune contestation par la Direction nationale et régionale sur les tableaux de comparaisons de rémunérations entre les régions publiés chaque année par la CGT.**

Justement, si le résultat de la Direction est aussi probant, pourquoi ne pas avoir communiqué ces chiffres à l'expert afin de mener ce travail d'explication entre les écarts des régions ? Si la Direction avait respecté son engagement de faire l'expertise, et si les réponses de cette même expertise apportaient des résultats en faveur de la Direction, croyez-vous que la CGT aurait appelé l'ensemble du personnel à se mobiliser dans un conflit social ? **Messieurs les Patrons, vous êtes non seulement totalement responsables de ce conflit, de ses traces et du dégoût à votre égard qu'ont une large partie du personnel.**

**CE N'EST NI UNE VICTOIRE, NI UNE DÉFAITE !**



Soyez fier de votre lutte, de votre courage d'avoir levé la tête et réclamé justice. Ce conflit social couvait depuis de longs mois, par le manque de considération à travers la non prise en compte de vos compétences et qualifications dans le positionnement de chacun dans le raccordement à l'Accord Interentreprises, par les efforts permanents d'adaptation aux

objectifs de rentabilité de nos dirigeants, d'une exposition aux risques par manque de personnel et de moyens, par un management toujours plus autoritaire et **par certains managers** qui vous commandent comme des machines muettes à produire. Voilà le lot quotidien d'injustices révélées dont est capable la classe dominante lorsque son ordre est remis en cause.

**858, 771, 656, 596** grévistes est le rapport de force durant ces quatre jours. **Oui VICTOIRE de la mobilisation, VICTOIRE de la dignité.** Nous ne pouvons que regretter qu'après le référendum du 20 mai que **393** agents aient voté pour la reprise du travail contre **191** qui souhaitaient poursuivre la grève. La CGT va tirer toutes les leçons de ces événements pour la prochaine fois, **oui parce qu'il y aura une prochaine fois pour que nous soyons dès le premier jour encore plus percutant, plus actif, sur nos actions.** Par ailleurs, nous vous invitons à découvrir le blog dédié à cette lutte (<http://cgt.veoliaeau.fap.blog.free.fr>)

**LES MOTIFS D'INDIGNATION SONT AUTANT DE RAISONS DE S'ENGAGER DANS LA LUTTE ET DANS LE SYNDICAT POUR CONDUIRE AU SUCCÈS !**

**La Direction a tremblé, elle tremblera encore plus fort la prochaine fois.**

Même si le bilan est maigre et amer, nous vous devons la transparence.

**Astreinte à compter du 01/06/2011 :**

	<u>Base</u>	<u>Télésurveillance</u>	<u>Responsable</u>
<b>2011</b>	<b>220€</b>	<b>225€</b>	<b>230€</b>
<b>2012</b>	<b>230€</b>	<b>235€</b>	<b>240€</b>
<b>2013</b>	<b>235€</b>	<b>240€</b>	<b>245€</b>

La direction s'engage à ouvrir les négociations sur un accord global d'astreinte touchant les indemnités complémentaires.

La direction est favorable à l'application du taux fort 2.08 € de l'indemnité insalubrité pour les agents travaillant sur les contrats industriels et pour l'ensemble des techniciens et agents de maîtrise faisant régulièrement du traitement de boue.

De plus nous avons obtenu l'application du taux 1.04 € pour les releveurs, les chargés de clientèle terrain, les agents ANC/DIA, les électromécaniciens et les agents de laboratoire.

Attribution d'une prime de 200 € brut versée en juin pour les agents ayant un revenu annuel brut inférieur à 30 000 € hors intéressement et participation et n'étant pas concernés par les mesures astreintes et travaux sales ci dessus.

La direction accepte sur les 4 jours de grèves que les agents puissent poser 2 jours en congés payés ou 2 jours en RCO. Une journée sera retenue sur la paye de juin et une en juillet 2011.

LES ACQUIS SOCIAUX  
SANS , C'EST COMME  
UNE VOITURE SANS MOTEUR!



**Il y a encore beaucoup de Bastille à prendre !**

Le peuple ne demande que le nécessaire, il ne veut que justice et tranquillité ; les riches prétendent à tout, ils veulent tout envahir et tout dominer. Les abus sont l'ouvrage et le domaine des riches, ils sont les fléaux du peuple : l'intérêt du peuple est l'intérêt général, celui des riches est l'intérêt particulier ; et vous voulez rendre le peuple nul et les riches tout puissants !

Maximilien ROBESPIERRE (1758-1794).



**Adhésion à la CGT : Bulletin à renvoyer à : CGT UES Veolia Eau FAP : 1, rue de la Fontainerie 62000 ARRAS**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Agence : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_